Je me suis fait avoir : quoi faire tout de suite

Dans l'ordre. Ce n'est pas une honte : ça arrive à tout le monde.

À accrocher

1. **J'arrête tout.** Je raccroche, je ne réponds plus, je ne paie plus rien.
2. **J'appelle ma banque.** Carte ou code donné : opposition tout de suite (sinon 0 892 705 705). Je note le numéro d'enregistrement. Un virement ? Je demande à ma banque de l'annuler.
3. **Quelqu'un a pris la main sur mon ordinateur ?** Je ne l'utilise plus pour mes comptes et je le fais vérifier : le programme installé par l'escroc doit être supprimé.
4. **Je change mes mots de passe,** en commençant par celui de ma messagerie.
5. **Je garde les preuves.** SMS, emails, numéros, captures d'écran, relevés de compte : je n'efface rien.
6. **Je porte plainte** au commissariat ou à la gendarmerie. Fraude à la carte sur internet : signalement Perceval sur service-public.gouv.fr.
7. **Je signale.** SMS douteux : au 33700. Email douteux : sur signal-spam.fr.
8. **Je me fais aider.** Info Escroqueries 0 805 805 817 · France Victimes 116 006 · 17cyber.gouv.fr. Et j'en parle à un proche.

> ⚠ **Ne pas attendre**
> Je conteste un paiement frauduleux auprès de ma banque **au plus vite** : au-delà de 13 mois, il ne peut plus être remboursé.

→ **Pour aller plus loin :** nos guides et nos fiches pratiques sur argonne-numerique.fr ; une intervention à domicile pour vérifier et remettre l'ordinateur ou le téléphone en ordre.